

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS, BE MANŒUVRE

GRETA du Val d'Oise (95)
Lycée Jean Jaurès - ARGENTEUIL

OBJECTIFS

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs, placés sous l'autorité d'un employeur, pour qu'ils puissent réaliser les tâches qui leur sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique.

Avant d'être habilité par l'employeur, le travailleur doit avoir été formé au préalable conformément aux dispositions du code du travail et aux exigences de la norme française NFC 18-510 de janvier 2012.

Le type d'habilitation électrique requise dépend de l'activité du travailleur et de l'environnement électrique dans lequel il évolue.

L'habilitation électrique BS/ BE manœuvre concerne les personnels non électriciens susceptibles d'agir dans un environnement électrique (tels que les agents de maintenance ou d'entretien polyvalents, artisans du bâtiment, gardien d'immeubles) et appelés à intervenir sur des circuits simples en basse tension : remplacement de fusibles, lampes, prises électriques etc. (BS) et/ou des manœuvres d'exploitation (BE manœuvre).

Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires sur le risque électrique et sa prévention pour pouvoir réaliser, en sécurité et dans le respect des textes réglementaires, des interventions simples de remplacement et de raccordement ainsi que des manœuvres sur des ouvrages électriques en basse tension.
- Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la norme NFC 18-510 et d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail, y compris les mesures d'urgence à prendre face aux victimes d'accidents électriques.

CONTENU

Tronc commun

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principes, symboles, limites de formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Équipements de travail utilisés (échelle, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Matériels électriques dans leur environnement : notions d'accessibilité
- Équipements de protection individuelle : choisir, vérifier, utiliser, entretenir

Module spécifique BS chargé d'intervention élémentaire

- Limites de l'habilitation BS
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : Informations et documents
Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension

Module : thèmes spécifiques BE - manœuvre

- Habilitation BE : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargés d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation : informations et documents
Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

PUBLICS

- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 14 h

DATES

Date de début : 31 mai 2025

Date de fin : 30 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Habilitation
Habilitation électrique BS/BE Manoeuvre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Formation de groupe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation de 2 jours réalisée sur des plateaux techniques de lycées professionnels, spécialisés dans des parcours de formation en électricité.

Prochaines sessions :

lundi 16 mars 2026
mardi 17 mars 2026

Pour d'autres dates, nous consulter.

COÛT

350 euros par stagiaire - Contactez le GRETA du Val d'Oise pour un devis

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie

CONTACT

Accueil du GRETA du Val d'Oise
01 34 48 59 00
contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS
contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

